

Crise sanitaire Coronavirus-Covid 19 : la mairie d'Uzès distribue les masques lavables à la population

Situation exceptionnelle : la mairie d'Uzès accompagne la population en distribuant des masques directement aux domiciles de chacun, quartier par quartier. La distribution a démarré ce lundi 27 avril 2020 grâce aux élus municipaux uzétiens. Publié le 27/04/2020 | Mis à jour le 28/04/2020

Publié le 27 avril 2020



Jean-Luc Chapon, maire d'Uzès (au centre) lance officiellement la distribution des masques lavables sur Uzès. La distribution s'effectue quartier par quartier.

Le maire d'Uzès, Jean-Luc Chapon et les élus communaux ont démarré ce lundi 27 février la distribution des masques lavables au domicile de chaque Uzétien. Elle s'effectue sur deux jours.

Les élus passent par groupe dans tous les quartiers distribuer gratuitement ces masques achetés par la mairie d'Uzès. Un masque est remis par personne.

Cette mesure vise à ralentir la propagation de l'épidémie de coronavirus-covid 19 et demande des précautions d'usage pour utiliser le masque et l'entretenir.



Les personnes qui ont été oubliées peuvent venir retirer leur masque, lundi 4 mai de 9h à 12h et de 14h à 17h en mairie.



Les élus municipaux passent par groupe dans tous les quartiers. Ils remettent gratuitement un masque par personne.

Mode d'utilisation du masque « grand public »

Afin de permettre à chacun d'entre vous de poursuivre la lutte contre le coronavirus-covid 19, la mairie d'Uzès offre un masque lavable. Il complète les gestes barrières qui restent la plus efficace des protections.

Composition

Le masque est conforme aux exigences du document Afnor, spec S76-001

- Deux couches de tissus de 100% coton,
- Couche intermédiaire de 100% microfibre,
- Deux bandes élastiques entourant les oreilles de l'utilisateur.

Utilisation

Il est recommandé de se laver les mains au savon ou d'exercer une friction avec un gel hydro-alcoolique avant de mettre ou d'ôter le masque, **exclusivement par les élastiques positionnés derrière les oreilles**.

Une fois en place sur le visage, il faut **éviter au maximum de le toucher** (partie extérieure) jusqu'à son enlèvement.

Le masque peut s'utiliser jusqu'à ce qu'il devienne humide, en général au bout de quelques heures.

Le lavage s'effectue à la machine à laver à 60 degrés (lessive habituelle sans adoucissant) ou à défaut à l'eau frémissante, **avec un séchage** sous deux heures au sèche-linge de préférence (tissu complètement sec).

En cas de détection de tout dommage du masque (moindre ajustement, déformation, usure, etc.), le masque doit être jeté.

FIL INFOS



PRATIQUE À VIVRE, DÉPLACEMENT, RISQUES MAJEURS, UZÈS

Covid 19 : port du masque obligatoire en extérieur dans tout le Gard

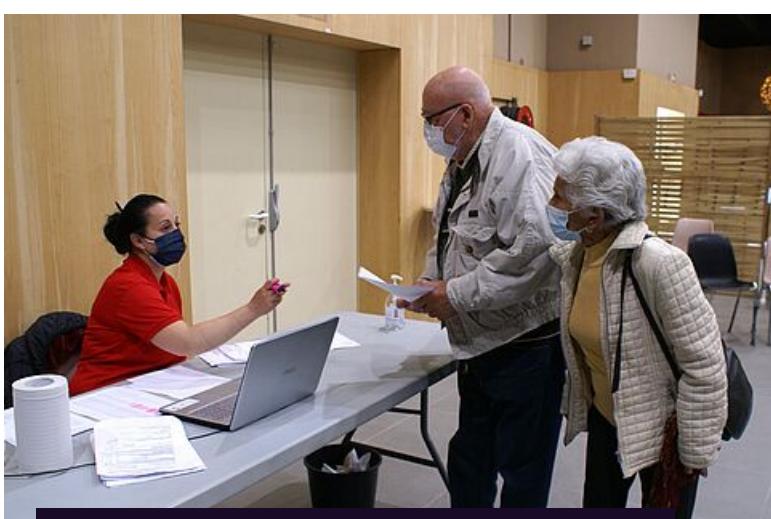
L'arrêté préfectoral du 5 octobre prolonge l'obligation du "port du masque dans le département du Gard" sur le domaine public lié au caractère...



DÉMARCHES, INONDATION, RISQUES MAJEURS

Pluie-inondation et orages dans le Gard : déclaration des sinistres dans les 5 jours

Communication de la Préfecture du Gard suite à la vigilance ORANGE « crues » pour la Cèze aval et Vigilances JAUNE "orages" et "pluie-inondation" du...

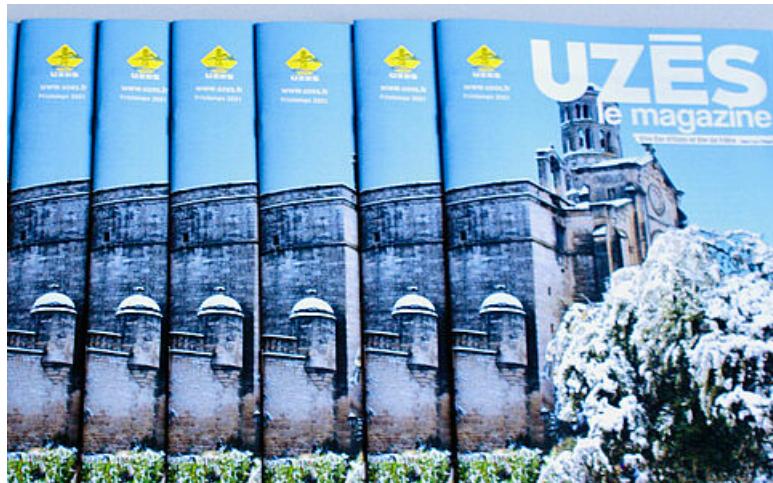


PRATIQUE À VIVRE, DÉMARCHES, RISQUES MAJEURS, SANTÉ

<https://www.uzes.fr/actualites/crise-sanitaire-coronavirus-covid-19-la-mairie-duzes-distribue-les-masques-lavables-a-la-population?>

Covid 19 : Uzès la vaccination s'intensifie autour d'équipes volontaires et mobilisées

Retour sur le week-end du 6 mars autour des équipes mobilisées. Appel au civisme de chacun pour ne pas alourdir la charge administrative et permettre...



CULTURE ET PATRIMOINE, RISQUES MAJEURS, PROJETS, TRAVAUX/VOIRIE, UZÈS, LE MAG

Uzès : le magazine du printemps 2021 est sorti !

S'informer sur l'actualité d'Uzès : COVID-19 : l'installation du centre de vaccination d'Uzès et Pays d'Uzès, ... En images, découvrez les instants...

S'ABONNER

| TOUTES LES ACTUALITÉS



MAIRIE D'UZÈS

Adresse postale : BP 71103 - 30701 Uzès cedex

Deux entrées possibles :

1, place du Duché

1, place Albert 1er

30700 Uzès

Tél. : +33 (0)4 66 03 48 48

HORAIRES:

Lun - Jeu : 8h > 12h, 13h30 > 16h45

Ven : 8h > 12h, 13h30 > 16h15

1er et 3e Sam : 8h > 12h (Etat civil)